



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

jeunes

Question écrite n° 5715

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur les programmes TRACE, les contrats emploi solidarité (CES) et les contrats emploi consolidé (CEC). Ces programmes constituent des mesures d'insertion très efficaces. Les contrats aidés garantissent le maintien d'un grand nombre de personnes dans une dynamique de travail, généralement au sein des associations et des collectivités locales. Il lui demande d'accepter de préciser les intentions du Gouvernement quant au nombre de contrats qui seront financés à l'avenir.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5715

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 octobre 2002, page 3797